



# DÉCLARATION LIMINAIRE

## COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE NATIONALE DES CATEGORIES C

25 et 26 septembre 2025

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

L'été est passé, et le contexte géopolitique n'a malheureusement pas évolué de manière positive.

La guerre est à nos portes, enfin... Les guerres.

Ces situations dangereuses nécessitent plus que jamais de se préparer au pire, Comme le dit l'adage romain : « Si vis pacem, para bellum » (si tu veux la paix, prépare la guerre).

Et ce n'est pas le ministre de la Défense démissionnaire, fraîchement nommé premier ministre qui dira le contraire.

Pour autant, sur le terrain dans nos régiments et autres établissements, il semble qu'il y ait un tout petit rien, une variable d'ajustement : On l'appelle le personnel civil.

La **CFDT** tient à le marteler encore et encore, n'en déplaise à certains, la communauté du MINARM est composée de personnels militaires certes, mais aussi de personnels civils. Négliger ou léser les uns pour satisfaire les besoins (même légitimes) des autres, c'est mettre à mal l'équilibre de la communauté.

Pour exemple, la **CFDT** tient à rappeler que les personnels civils ont été priés d'aller voir ailleurs, pour libérer les logements jugés nécessaires aux militaires. « Y a pas assez de logements pour les mili ? Y a qu'à virer les civils » a-t-on pu entendre (en off) ici et là...

Et certains d'entre eux, des catégorie C notamment, se sont retrouvés du jour au lendemain sans solution.

Il y a aussi ce fameux plan famille, dont on nous rappelle régulièrement qu'il « concerne aussi les personnels civils ». Sauf que dans les faits, on n'en voit pas grand-chose...

## DÉCLARATION LIMINAIRE

Et que dire de notre situation budgétaire, dont l'une des premières idées du plan Bayrou, pour résorber le déficit, consiste à geler les salaires des fonctionnaires, une année de plus. On appelle ça désormais, de manière pudique « une année blanche ».

La **CFDT** rappelle que le pouvoir d'achat des agents de l'État progresse désormais moins vite que dans le secteur privé. Les temps changent, mais les vieilles mauvaises recettes perdurent... Ah si ! On a bien eu le plan « fidélisation 360 ° » qui a surtout consisté à faire en sorte que les plus bas salaires ne retombent pas en dessous du SMIC (vous savez, les quelques euros, ou plutôt quelques centimes).

La **CFDT**, comme elle l'a dit au ministre désormais démissionnaire des Armées, lors du dernier CSA-Ministériel (Ah, non, on me souffle dans l'oreillette qu'il était encore aux abonnés absents...).

Bref, la **CFDT** rappelle que l'augmentation budgétaire de la Défense n'est pas un cadeau fait aux agents, mais une nécessité pour répondre à un besoin de sécurité. Pourtant, seuls les militaires bénéficient d'attention et de mesures concrètes.

Le personnel civil continue de subir : bas salaires, difficultés de logements, carrières bloquées, manque de reconnaissance... La **CFDT** le dit avec force : Sans le soutien logistique, administratif et technique assuré par les personnels civils, aucune mission opérationnelle ne peut aboutir. Il est temps que cela soit reconnu à sa juste valeur.

Concernant les LGD (lignes directrices de gestion) avancement, la **CFDT** dénonce encore une fois les trop faibles taux de promotion.

On nous dit que chaque agent a accès à l'information, ce qui lui permet de se sentir véritablement acteur et partie prenante de son avancement, et par conséquent, de son avenir professionnel. Voilà de belles paroles, mais à mettre en perspective avec l'attitude de certains employeurs qui considèrent encore que, quand un agent passe un concours, cela revient à dire qu'il veut une mobilité.

Autrement dit : Toute initiative que vous prendrez sera retenue contre vous !

Dans ce contexte, où le ministre des Armées, désormais démissionnaire mais aussi nommé premier ministre, comment ne pas faire un parallèle avec la qualité et la considération des personnels, au regard de la qualité de rédaction très inégales des CREP.

La **CFDT** rappelle que la fameuse harmonisation tant vantée au moment de la réforme des CAP est encore loin d'avoir donné sa pleine mesure...

Malgré les années qui passent, les progrès sont lents, trop lents, et toujours au détriment des mêmes : LES AGENTS !!!!



## DÉCLARATION LIMINAIRE

Il est grand temps de se donner les moyens afin que l'évaluation annuelle soit considérée comme un acte managérial essentiel, au même titre que la fixation et la priorisation des objectifs, l'accompagnement au quotidien ou l'évolution des résultats. Elle engage la responsabilité du manager dans la reconnaissance du travail accompli, la valorisation des compétences et la construction des parcours professionnels.

Sans transition et pour en revenir à des considérations matérielles dans l'organisation des CAP, la **CFDT** attend des informations concrètes quant à l'identification d'une nouvelle salle, plus accessible aux personnes en situation de handicap.

La **CFDT** le rappelle : Les personnels civils sont indispensables au Minarm et une richesse, pas une variable d'ajustement ! Ils méritent la reconnaissance pleine et entière de leur implication dans la communauté de défense.

Cependant, il y a quelques avancées, dont l'une est entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> septembre dernier : La retraite progressive dès 60 ans accessible désormais aux agents de la Fonction publique. La **CFDT** salue ce nouveau droit, d'autant qu'elle l'a proposé, défendu et obtenu dans le cadre de la signature de l'accord national interprofessionnel (ANI) sur l'emploi des seniors, de novembre 2024.

Alors, fort de cet accord, la **CFDT** se veut également, optimiste dans la poursuite du dialogue à la suite de l'expérimentation de la semaine en 4 jours (dans les faits, alternance une semaine de 5 jours ; une semaine de 4 jours) lors de la négociation sur les rythmes de travail. Dès le début de sa mise en place expérimentale au SPRP (Service des Pensions et des Risques Professionnels) de La Rochelle, la **CFDT** c'est montrée force de propositions, au côté des agents volontaires. L'expérimentation a démontré que la qualité du service rendu était au rendez-vous, tout en conciliant l'adhésion unanime des agents. Certes, l'expérimentation s'arrête au 1<sup>er</sup> octobre, mais il serait inconcevable pour la **CFDT** que cette pleine réussite soit abandonnée sans autre réflexion.

Pour finir, la **CFDT** s'est inscrite pleinement dans le mouvement social intersyndical national du 18 septembre dernier : un véritable succès, plus qu'une traditionnelle rentrée sociale en France, par des syndicats qui « soi-disant » ne représentent personne. N'en déplaise à certains médias « d'opinion », la **CFDT** affiche plus d'adhérents que l'ensemble des partis politiques réunis...

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, la **CFDT** vous remercie de votre attention.

Paris, le 23 septembre 2025 ●